

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la Commission d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures tenue le mercredi, 4 octobre 2006 à 19 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

Sont présents :

M. Michael Applebaum, Président de la commission et maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

M. Edgar Rouleau, vice-président et maire de la ville de Dorval

M. Richard Bélanger, maire de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Sylvain Lachance, conseiller de ville de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

M. Joe Magri, conseiller de ville de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Lyn Thériault Faust, mairesse de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve

Est absent : **M. Campbell J. Stuart**, maire de la ville de Montréal-Ouest

Sont également présents :

M. Alan de Sousa, membre du Comité exécutif, responsable du développement durable et du développement économique et du dossier des infrastructures de l'eau au conseil d'agglomération

M. Sammy Forcillo, membre du comité exécutif de la ville de Montréal et responsable au conseil municipal de Montréal des dossiers sur les Infrastructures (incluant les infrastructures de transport et les infrastructures de l'eau) et la Voirie (incluant la circulation)

M. Réjean Lévesque, directeur, Direction du développement de la gestion de l'eau

M. Gilbert Tougas, chef de section expertise

M. Stéphane Venne,

M. Richard Fontaine, direction de l'épuration des eaux usées

Mme Chantal Morasse, direction de la production de l'eau potable

Mme Danielle Lanoue, direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau

PRÉSENCE : 42 personnes

1. OUVERTURE

À 19h05, le président déclare la séance ouverte. Il explique que la Commission d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures tient sa première assemblée publique qui porte sur <<La vision globale et le plan d'affaires 2006 de la gestion de l'eau>>.

Il mentionne les différentes démarches de la commission pour préparer l'assemblée. Trois séances de travail ont été tenues ainsi qu'une visite à la station d'épuration des eaux usées de Rivière-des-Prairies. Un avis public est paru dans La Presse et The Gazette du 20 septembre, une invitation a été envoyée par la poste et par courrier électronique à plus de 400 personnes ou organismes inscrits à la liste de contacts de la Direction du greffe, un communiqué de presse a été émis à l'intention de tous les médias et tous les documents pertinents ont pu être consultés dans tous les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, aux hôtels de ville de l'agglomération, à la Direction du greffe et sur le portail Internet de la Ville de Montréal.

Il explique le déroulement de la soirée qui débutera par la présentation de la Direction du développement de la Gestion de l'eau sur les faits saillants de la problématique technique des infrastructures, la vision globale de la gestion de l'eau, les objectifs inscrits au plan d'affaires de 2006 et les réalisations. La période de questions et commentaires des citoyens suivra ainsi que la période de questions et commentaires des membres de la commission.

Le président termine en soulignant que le dossier de la gestion de l'eau présente des défis cruciaux et la Commission, avec la participation des citoyens, identifiera des recommandations qui seront adoptées à l'assemblée du 14 novembre à 19h, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville. Le rapport et les recommandations seront déposés au Conseil d'agglomération du 30 novembre 2006 et il appartiendra au conseil et au comité exécutif de décider des suites à donner.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Lyn Thériault Faust, appuyé par M. Richard Bélanger, d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

3. VISION GLOBALE ET PLAN D'AFFAIRES 2006 DE LA GESTION DE L'EAU

Monsieur Sammy Forcillo se dit heureux de constater l'intérêt que suscite le sujet. Il trouve intéressant que les gens puissent prendre connaissance du plan d'affaires de la gestion de l'eau et de l'importance des investissements.

Monsieur Réjean Lévesque présente une rétrospective ainsi que les faits saillants du dossier de l'eau. Il présente les conclusions techniques démontrant un déficit majeur de l'entretien général et deux objectifs sont identifiés soit le rattrapage dans la réhabilitation (réparation/remplacement) et l'implantation de nouveaux modes de gestion.

Par la suite, chacun des directeurs a présenté la mission, les principaux enjeux, le budget et les objectifs 2006.

Le président remercie Monsieur Forcillo et Monsieur Lévesque pour la présentation du dossier de la gestion de l'eau

4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

À 20h10, le président annonce la période de questions et commentaires des citoyens.

- **Monsieur John Cigana, CREDEAU**

Aucune question.

- **Madame Carmel-Antoine Bessard.**

Madame Bessard est dépisteuse de fuites d'eau. Elle insiste sur l'importance d'informer les citoyens et d'impliquer les adolescents qui ont une communication influente.

- **Monsieur Bruce Walker, Stop**

Monsieur Walker dépose le StopPress, vol. 21 no 1, décembre 1995. Sa première intervention porte sur la désinfection de l'eau. À la suite d'une demande au conseil d'agglomération le 22 juin 2006, il a été informé que l'évaluation des essais pilotes de divers systèmes de désinfection serait complétée à l'automne 2006 et il souhaite que l'Agglomération tienne un débat public sur ce sujet.

Ensuite, il souligne le travail du comité permanent des eaux usées, créé par les organismes sans but lucratif et il déplore le manque de soutien financier. Il considère que le dialogue est utile et il permet d'évaluer les enjeux.

Finalement, il souhaite qu'un lien soit fait avec les investissements pour traiter les eaux usées et ceux prévus pour aménager l'accès aux berges (réseau bleu)

- **Monsieur Hubert Colas, citoyen**

Aucune question.

- **Monsieur Gilbert Bauer, citoyen**

Monsieur Bauer s'interroge sur plusieurs aspects du dossier.

D'abord, il s'informe du type de partenariat avec les firmes privées.

Monsieur Lévesque explique que les projets en cours impliquent des ressources internes qui travaillent avec les firmes et profitent d'un transfert de l'expertise.

Ensuite, il s'informe des nouvelles normes de mise à niveau des usines d'eau potable.

Monsieur Lévesque rappelle le règlement MAMR qui entraîne l'ajout de barrières additionnelles pour assainir et assurer la sécurité.

Finalement, il se questionne sur la pose de compteurs et sur les intentions d'implanter une tarification à la consommation. Il s'inquiète de l'imposition d'une tarification aux institutions comme les hôpitaux alors qu'ils dépendent de subventions gouvernementales.

M. Forcillo explique qu'il existe actuellement 7 000 compteurs et que l'objectif est d'en installer 23 000 dans le but de mesurer la consommation et établir une part équitable entre le secteur résidentiel et les autres secteurs.

- **M. William McMurchie, maire de la ville de Pointe-Claire**

Monsieur McMurchie déplore l'énorme déficit et s'objecte à assumer les responsabilités des anciennes municipalités qui n'auraient pas effectué les dépenses nécessaires pour rencontrer les normes. Il demande une répartition équitable et l'identification des coûts réels qui sont en jeux.

L'organigramme est important mais loin de la solution. Il est désolé que le plan d'affaires 2006 n'ait fait aucune référence à l'environnement, la conservation et la réduction de la consommation d'eau potable.

Il demande de répartir le coût total de l'eau selon la consommation et que les compteurs devraient être installés dans les I.C.I. mais également dans toutes les résidences afin d'être en mesure d'évaluer la consommation de l'eau et de mieux gérer la ressource.

Il déplore que la fluoration de l'eau ne soit pas abordée.

Il suggère de modifier la gestion de l'eau en répartissant les coûts d'opération et les dépenses capitales non plus sur la valeur foncière mais plutôt sur la qualité et la quantité d'eau consommée. Il réfère à la politique provinciale de l'eau qui utilise comme base de référence l'utilisateur-payeur.

- **Monsieur Philippe De Oliveira, Conseil jeunesse**

M. De Oliveira dépose l'*Avis du Conseil jeunesse de Montréal <Une eau pure pour que le vert dure>*, 38 pages. Il souligne l'importance de l'information et de l'implication démocratique et plus spécifiquement des jeunes qui sont des agents de changement. Il rappelle l'importance de faire la sensibilisation pour une consommation plus responsable et prioriser l'économie de l'eau pour assurer sa pérennité.

- **Madame Chantal Rouleau – Comité ZIP-Jacques-Cartier (Zone intervention prioritaire)**

Madame Rouleau explique le travail de planification et de gestion réalisé par les comités ZIP. L'agglomération en a deux, ceux de Ville-Marie et Jacques-Cartier.

Un comité permanent du suivi des eaux usées a été mis en place par le ZIP et regroupe des professionnels des municipalités, des gouvernements fédéral et provincial, d'association industrielle de l'est de Montréal, de la direction des parcs (réseau bleu), etc.

Plus on agit et plus on se dirige vers la récupération des usages de l'eau (plage) sur le St-Laurent.

Quelques préoccupations sont signalées comme la surverse au fleuve en période d'averses, les problèmes d'odeurs quand il ne pleut pas, les mauvais raccordements et raccordements croisés. Elle rappelle quelques endroits où des correctifs doivent être apportés.

La sensibilisation de la population à la consommation responsable est très importante et elle insiste pour favoriser le rapprochement et effectuer également un travail de sensibilisation auprès des PME.

Monsieur Fontaine rétablit les faits au sujet de la surverse. La capacité maximale du débit est de 88m³/sec, 99.6 % des eaux usées interceptées est traitée, c'est l'excédent qui est en surverse (0.4 %)

Elle apprécie la présentation qui présente un message positif.

- **Monsieur Michel Martin, Syndicat des cols bleus de Montréal**

Monsieur Martin s'informe de la mise aux normes et des échéanciers.

Madame Morasse explique que l'usine Desbaillets sera mise aux normes (environ quatre ans) et celle d'Atwater suivra.

Il demande d'informer les employés des échéanciers et des travaux afin de créer un sentiment d'appartenance.

Il s'oppose à l'application d'une tarification et à l'installation de compteurs dans le secteur résidentiel, car cela créerait une injustice pour les personnes moins fortunées.

- **Madame Daphné Ferguson**

Aucune question

- **Monsieur Roberto Caron, étudiant en urbanisme**

Monsieur Caron considère que le site d'enfouissement des boues est contre l'environnement.

M. Fontaine explique que le procédé de traitement des eaux usées est de retirer les matières en suspension et former des gâteaux de boue déshydratée qui sont ensuite incinérés. À l'étape de l'incinération, la production de l'énergie (valorisation) chauffe l'usine. Le site d'enfouissement est un milieu récepteur pour les cendres, il se situe à proximité donc pas de transport et la matière compacte et inerte – réglementée par le MAMR – ne constitue pas une nuisance pour le citoyen. Ils ont la mission de trouver des débouchés et une étude se fait au niveau des cendres et des granules.

Il s'inquiète de la présence de substances chimiques dégagées lors de la combustion à température élevée.

Monsieur Fontaine assure qu'une analyse du contenu est réalisée il existe des filtres qui rendent les gaz inertes, il y a une surveillance continue et les eaux de lixiviat sont retournés à la station d'épuration pour être traitées.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DE LA COMMISSION

À 21 h 20, le président annonce la période de questions et commentaires des membres de la commission.

Monsieur Sylvain Lachance s'interroge sur les liens entretenus pour la gestion de l'eau (usine d'eau potable et usine de traitement des eaux usées) avec les autres villes avoisinant le fleuve et il souhaite des discussions élargies.

Monsieur Lévesque fait part de l'existence d'un comité de suivi.

Monsieur Edgard Rouleau remercie monsieur Fontaine pour la visite de l'usine de traitement de rivière-des-prairies. Il insiste sur l'importance de l'information et de la sensibilisation de la population à diminuer les déchets jetés à l'eau ce qui entraînerait une réduction des produits chimiques. Au sujet de l'eau potable, il souligne l'importance que le comité de direction s'exprime en terme d'agglomération. Il considère primordial que la planification tienne compte des développements futurs et intègre les prochaines demandes d'eau des villes liées et arrondissements. À propos des compteurs, il ajoute qu'ils seront utiles pour identifier les pertes et servir de contrôle pour les usages illicites.

Monsieur Michael Applebaum s'interroge sur la planification des travaux et le réalisme des échéanciers. *Madame Lanoue explique que la technologie utilisée permet de compléter les travaux prévus dans les délais annoncés.*

Il s'interroge sur la durée de vie et la capacité de l'usine de traitement de rivière-des-prairies. *Monsieur Fontaine explique qu'avec l'objectif de réduire les pertes d'ici les dix prochaines années, la capacité de l'usine est suffisante. Le seul endroit vulnérable serait le site d'enfouissement des cendres dont la durée de vie est estimée à environ 175 ans.*

Il s'informe de l'impact des changements climatiques, l'augmentation de la pluie en hiver et le nombre important de sites de disposition de la neige. *Monsieur Fontaine explique que la planification des chargements sera importante.*

Madame Lyn Thériault Faust réitère l'importance d'informer et de sensibiliser les citoyens et les employés à l'importance de l'eau et la réduction de la consommation de l'eau. Le message doit aussi se transmettre aux enfants.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président rappelle que la prochaine séance aura lieu mardi, le 14 novembre, à 19 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville et la commission adoptera ses recommandations sur la gestion de l'eau.

Il remercie les membres de la commission et les personnes présentes pour leur participation à l'assemblée ainsi que toutes les personnes de la Direction du développement de la gestion de l'eau.

À 21 h 45, toutes les personnes souhaitant s'exprimer ayant été entendues, il est proposé par monsieur Sylvain Lachance, appuyé par monsieur Joe Magri, de lever l'assemblée.

Adopté à la séance du 14 novembre 2006

(copie originale signée)

Michael Applebaum
Président

Francine Leclerc
Secrétaire-Recherchiste